

GUICHET UNIQUE DES AIDES AU LOGEMENT 11, rue de Hollerich / L-1741 Luxembourg

Demande en obtention des aides individuelles au logement

Prière de remplir en MAJUSCULES Demandeur A Prénom(s): Nom(s): Numéro d'identification national: Année Mois Jour État civil: Célibataire Lié(e) par partenariat Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Date du mariage / du partenariat: Nationalité: Tél.: Domicile: No: Rue: Code postal: L -Localité: Nom(s): Prénom(s): Numéro d'identification national: Année Mois Célibataire Lié(e) par partenariat Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Date du mariage / du partenariat: Nationalité: Tél.: Domicile: N°: Code postal: L -Sollicite(nt) appartement maison isolée jumelée en rangée Une / des aide(s) au logement pour un(e): situé(e) à: N° et Rue: Localité: Enfants bénéficiaires d'allocations familiales ou co-affiliés à l'assurance-maladie des demandeurs et déclarés dans le logement concerné Nom(s) et prénom(s) des enfants Numéro d'identification national Autres personnes (qui habitent ou qui vont habiter dans le logement concerné) Numéro d'identification national Nom(s) et prénom(s) Lien de parenté

Aides en capital

Prime de construction (pour une nouvelle construction)	Prime d'amélioration				
Logement réalisé par:	a) Il s'agit de travaux:				
Fonds du Logement SNHBM Commune Autre	d'amélioration (à la date du commencement des travaux, le logement doit avoir été habité				
Travaux:	depuis au moins 15 ans - prière de joindre un certificat y afférent) d'agrandissement de la surface habitable				
entamés le/	d'année de construction n'est pas prise en considération -				
pas encore commencés	prière de joindre les plans respectifs)				
achevés	b) Type de travaux:				
gros-œuvre et toiture terminés vers le//					
Prime d'acquisition (pour un logement déjà antérieurement habité)					
	c) Les travaux ont été / seront entamés le//				
Prime d'épargne	Ils ont été / seront achevés le//				
Institut financier:	Les travaux achevés depuis plus d'un an ne sont plus pris en considération				
N° du compte épargne:	d) Coût approximatif des travaux:€				
	Prière de joindre des copies des factures				
_	e) Financement des travaux:				
Complément de prime pour frais d'architecte et d'ingénieur-conseil	par vos propres moyens				
en cas de:	par prêt bancaire				
nouvelle construction	f) Le requérant a dû recourir à un architecte ou un ingénieur conseil:				
amélioration, respectivement agrandissement ou transformation	oui non				
	g) Compte courant:				
Aide pour aménagements spéciaux pour personnes handicapées physiques	Nom(s):				
_	Prénom(s):				
	Institut financier:				
	IDAN:				
Attention à la prescription!	•				
Pour pouvoir bénéficier d'une aide en capital, il faut que la demande nous soit	nyésentée au nlus tard 1 an à nartir de la date de l'acte notarié documentant				
l'acquisition de votre logement, de la date du début de la 1 ^{ère} occupation respecti	vement de la date d'achèvement des travaux d'amélioration.				
Aidea en instrês					
Aides en intérêt					
Subvention d'intérêt ET/OU	Bonification d'intérêt (pour enfant(s) à charge)				
<u> </u>					
Nom de l'institut financier auprès duquel le prêt a été contracté:	Numéro du compte prêt:				
Montant du prêt pour:					
la construction l'acquisition: € l'amélioration: € prière de joindre un certificat de l'institut financier					

Le(s) demandeur(s) déclare(nt) expressément:

- avoir connaissance des conditions prévues par la législation et la règlementation en vigueur en matière d'aides au logement :
- qu'aucun des demandeurs n'est propriétaire, copropriétaire, usufruitier d'un autre logement ni au Grand-Duché, ni à l'étranger;
- 3. que le logement concerné sera utilisé à des fins d'habitation ;
- 4. que les demandeurs habite(ro)nt dans le logement, lequel doit leur servir d'habitation principale et permanente pendant une durée d'au moins 10 années consécutives (sauf en cas d'octroi d'une prime d'amélioration ou d'une bonification d'intérêt) à compter de la date d'allocation de l'aide;
- 5. avoir connaissance
 - qu'ils doivent déclarer si le financement de l'acquisition ou de la construction du logement visé par la demande peut être réalisé par leurs propres moyens financiers :
 - » que leur dossier peut faire l'objet d'un réexamen à tout moment, qu'une hypothèque légale sera inscrite à leurs propres frais (pour sûreté et garantie d'un remboursement éventuel du montant de l'aide);
 - » qu'une visite du logement pour lequel une aide au logement est demandée peut avoir lieu en cas de doute quant au respect d'une des conditions d'octroi de l'aide (p.ex. contrôle de la surface utile d'habitation);
- 6. d'informer sans délai le ministère du Logement (p.ex. service des aides au logement) de tout changement susceptible d'influencer l'octroi, le maintien, la modification ou la suppression d'une prime, de la subvention d'intérêt ou de la bonification d'intérêt (p.ex.: changement de la situation familiale, départ d'un des bénéficiaires, déménagement, changement de revenu, changement de la surface utile d'habitation, modification d'une des modalités du prêt (taux d'intérêt, montant ou durée du prêt, versement extraordinaire));
- 7. être conscient que

Signature demandeur A:

- » l'aide au logement sera remboursable sans délai, avec effet rétroactif, si l'aide ou une partie de l'aide était accordée sur des déclarations ou informations incomplètes ou inexactes;
- » l'aide au logement sera remboursable sans délai, avec effet rétroactif, si le logement était vendu (sauf en cas d'octroi d'une prime d'amélioration ou d'une bonification d'intérêt) ou donné en location, en totalité ou en partie (sauf en cas de location partielle à un étudiant inscrit à une école post-secondaire au Grand-Duché de Luxembourg), avant l'écoulement de la prédite période de 10 ans;
- en cas de départ d'un des bénéficiaires dudit logement pendant la prédite période (p.ex. si séparation/divorce): ce bénéficiaire devra alors rembourser sa part des aides recues :
- » si un des demandeurs a déjà été bénéficiaire d'une aide dans le cadre d'un dossier antérieur pour un autre logement, il ne pourra obtenir une nouvelle aide que si la première aide a été entièrement (!) remboursée.
- ne pas être bénéficiaire ou avoir bénéficié d'une aide quelconque de la part de l'État sur le prêt subventionné;
 - Si déjà bénéficiaire d'une aide, prière de spécifier l'aide obtenue :
- avoir fait toutes les déclarations qui précèdent de bonne foi, et qu'ils s'engagent à fournir toute information ou pièce justificative sur première demande du ministre du Logement resp. des services compétents. En outre, ils autorisent ces services à (faire) vérifier régulièrement la véracité des données fournies partout où besoin en sera.

Date et lieu:			

Signature demandeur B:

Information importante concernant le traitement de vos données personnelles:



En signant la présente demande, vous nous donnez le consentement au traitement de vos données personnelles, nécessaire à l'instruction, la gestion ou le suivi administratif de votre dossier, et à l'obtention d'une aide au logement si les conditions sont remplies en l'espèce. Conformément au Règlement européen (UE) du 2016/679 du 27 avril 2016, le ministère du Logement tient à vous informer notamment à quelles fins nous recueillons et comment nous traitons vos données personnelles. Ces informations sont contenues dans une notice d'information publiée sur le site internet du ministère à l'adresse http://logement.public.lu. Une copie de cette notice peut également être obtenue sur simple demande.

0

Déclaration spéciale concernant l'accès aux données à caractère personnel de certains fichiers d'autres administrations publiques

En signant la déclaration spéciale ci-après, vous avez la **possibilité** de marquer votre accord à ce que le gestionnaire de votre dossier puisse accéder à certaines bases de données à caractère personnel limitativement énumérées dans la loi - et strictement nécessaires pour le réexamen/instruction de votre dossier - afin de vous décharger de devoir se déplacer auprès de plusieurs administrations publiques pour obtenir certains renseignements et documents légalement requis dans le cadre du réexamen d'une aide au logement prévu par la législation (et ainsi réaliser une **simplification administrative**):

Par la présente, nous autorisons expressément le ministère du Logement (et ses services) à accéder à nos données à caractère personnel suivants aux fins de contrôler si nous remplissons les conditions prévues pour l'obtention ou le maintien d'une aide au logement:

- concernant le fichier relatif aux affiliations des salariés, des indépendants et des employeurs gérées par le Centre commun de la sécurité sociale sur la base de l'article 413 du Code de la sécurité sociale:
 - » noms, prénoms, coordonnées et numéro d'identification national,
 - » la date et la durée de l'affiliation,
 - » la durée de travail hebdomadaire
 - » les noms, prénoms et coordonnées de l'employeur,
 - » les affiliations auprès d'employeurs antérieurs.
- concernant le fichier relatif à l'évaluation immobilière de l'Administration des contributions directes;
 - » les noms, prénoms, coordonnées et numéro d'identification national,
 - » les données sur la propriété d'un ou de plusieurs logements.
- ✓ concernant le fichier relatif à l'Administration du cadastre et de la topographie :
 - » les noms, prénoms, coordonnées et numéro d'identification national.
 - » les données sur la propriété d'un ou de plusieurs logements (patrimoine immobilier).
- concernant le fichier relatif aux prestations gérées par le Fonds national de solidarité:
 - » les noms, prénoms, coordonnées et numéro d'identification national,
 - » les bénéficiaires du revenu minimum garanti, et leur montant,
 - » les bénéficiaires du revenu pour personnes gravement handicapées, et leur montant,
 - » les bénéficiaires de la majoration du revenu minimum garanti, et leur montant,
 - » les bénéficiaires de la majoration du revenu pour personnes gravement handicapées, et leur montant,
 - » les bénéficiaires d'une avance de pension alimentaire, et leur montant.

Date et lieu:	
Signature demandeur A:	Signature demandeur B:



GUICHET UNIQUE DES AIDES AU LOGEMENT 11, rue de Hollerich / L-1741 Luxembourg



Vous avez des questions? Contactez-nous:

E-mail: info@ml.etat.lu Site Web: www.logement.lu





Vous souhaitez nous rencontrer? Venez nous voir:

Guichet unique des aides au logement 11, rue de Hollerich / L-1741 Luxembourg

Horaires d'ouverture :

lundi - vendredi 08h00 - 12h & 13h30 - 16h Le jeudi de 08h00 à 17h30 en continu